

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-15
<b>Famille – Observateur</b>	Page 1 sur 7

## 1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile pour identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.

Finalement, cette ARG (analyse de risque général) par famille d'activités et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqués généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risques avant la tâche (PAR 5).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-15
<b>Famille – Observateur</b>	Page 2 sur 7

## 2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

### ÉCHAFAUDAGE

Lire et respecter les spécifications de l'étiquette.

- **VERTE – Prêt à utiliser** : Échafaudage qui est sécuritaire et conforme.
- **JAUNE – Mise en garde** : La mention : « **ATTENTION : risque éventuel ou inhabituel** » ou toute autre indication similaire doit être utilisée pour indiquer qu'un échafaudage pourrait poser un risque pour les utilisateurs.
- **ROUGE – Ne pas utiliser** : Échafaudage qui n'est pas sécuritaire.  
Son accès est autorisé seulement aux personnes attirées au montage et démontage de l'échafaudage.
- **ABSENCE d'étiquette** : Ne pas utiliser - Considérez l'échafaudage comme non sécuritaire.  
Bloquez l'accès à l'échafaudage et contactez l'entrepreneur pour corriger la situation.

### PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port de gants en bon état et appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche.
- Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement.
- Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-15
<b>Famille – Observateur</b>	Page 3 sur 7

### 3. EXIGENCES

#### SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

#### PERMIS

- L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque tâche/travail.

#### OUTILS/ÉQUIPEMENTS

- Tous les outils/équipements devront être inspectés avant l'utilisation.
- Utiliser l'outil de la bonne façon et approprié pour la tâche.
- Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-15
<b>Famille – Observateur</b>	Page 4 sur 7

#### 4. ANALYSE DE RISQUE

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	A l'état mouillé / glissant / lisse		Circuler sur des surfaces glissantes	Chaussures adéquates. Entretien des passages piétonniers. Passerelles et autres voies de circulation pour piétons. Tenir la rampe dans les escaliers.	1- Mineur	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Piétons	C3	Frappé par un véhicule mobile	Emprunter les passages et les traverses pour piétons. Voir et être vu.	1- Mineur	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Glace		Chute de mêmes niveaux.	Faire un PAR 5 lors de conditions climatiques différentes. Abrusif. Déglçage. EPP (crampons).	2- Moyen	C- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute d'objet/matériel	C4	Être écrasé par	Délimitation de zone. Ne pas être dans la ligne de tir. Attacher les outils	2- Moyen	E- Rare	Faible
Régional	Sécurité	11. Personnel / Comportement	Travail en équipe		Travail avec nouveau collègue.	Communication active. Formation. Encadrement par doublage. Formations spécifiques (équipements mobiles).	1- Mineur	D-Improbable	Faible
Régional	Santé	15. Son / Vibration	Bruit (choc)	H2	Dégradation de l'ouïe.	Bouchon et ou coquille (double protection)	2- Moyen	C- Possible	Modéré
Régional	Santé	15. Son / Vibration	Bruit (continu)	H2	Dégradation de l'ouïe.	Bouchon au besoin	2- Moyen	C- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	16. Substances Réelles	Poussières : inhalables	H1	Respirer des poussières lors d'un travail.	Ventilation naturelle ou d'appoint. Port du masque avec filtre adéquat. Nettoyage par aspiration.	1- Mineur	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Trains	C3	Collision	Règlement. Affiche. Contact visuel. Respect des distances d'approche.	2- Moyen	D-Improbable	Faible

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-15
<b>Famille – Observateur</b>	Page 5 sur 7

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Transport de métal en fusion	C3	Collision	Règlement. Affiche. Contact visuel.	1- Mineur	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Véhicules légers/semi-légers (Voiture et Camionnette)	C3	Circuler sur les voies de circulation. Risque de collision. Frappé par ou contre.	Formation. Règlements. Pancartes. Ségrégation piétons/ véhicules. Parcours définis. Respect des limites de vitesse. Ceinture de sécurité.	1- Mineur	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	20. Autres	Autre:		Chute de glaçons.	Délimitation. Équipe de déglçage. Déneigement. Emprunter le passage piétonnier.	3- Sérieux	E- Rare	Modéré

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-15
<b>Famille – Observateur</b>	Page 6 sur 7

**5. ATTESTATION DE LECTURE - ARG OBSERVATEUR RT SLSJ  
(Validation avec l'équipe formation)**

Titre du projet ou des travaux : \_\_\_\_\_

Description : \_\_\_\_\_

Lieux de travail : \_\_\_\_\_

Période d'exécution : \_\_\_\_\_ Titulaire de contrat : \_\_\_\_\_

Entrepreneur : \_\_\_\_\_

Nom (lettres moulées)	Date de naissance	Signature	Entreprise	Date

**J'atteste que mes employés ont tous pris connaissance de la présente ARG et qu'ils seront affectés selon la tâche à effectuer.**

\_\_\_\_\_

**Titre / Nom****Date**

\* Une fois complétée, envoyez l'attestation à Cognibox par courriel à [documents@simexperts.com](mailto:documents@simexperts.com)

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-15
<b>Famille – Observateur</b>	Page 7 sur 7

## 6. RÉVISION

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09
R01	Révision complète	x		Luc Misson / Jean-Denis Côté	2021-04-02